



84328 - Les mauvais actes commis en Ramadan sont multipliés (à la récompense)

question

Les mauvais actes commis en Ramadan sont-ils multipliés (à la récompense)

la réponse favorite

Louange à Allah.

Ce qui est demandé au musulman en Ramadan et en dehors de ce mois est de livrer un combat à sa propre âme qui l'incite fortement au mal afin qu'elle s'apaise, désire du bien et le recommande. Le musulman doit combattre son ennemi, Iblis, afin de se mettre à l'abri de son mal et ses instigations. Pour le musulman, la vie d'ici bas est un combat continu contre l'âme, la passion et le diable. Il doit recourir au repentir et à la demande du pardon divin en tout temps.

Cependant des moments demeurent plus mérotires que d'autres; le mois de Ramadan est le meilleur mois de l'année. C'est un mois de pardon, de miséricorde et d'affranchissement de l'enfer. Quand le mois et l'espace sont méritoires, la récompense des actes est multipliée et le châtement opposé aux mauvais acte aggravé. Un mauvais acte commis en Ramadan n'est pas comme un mauvais acte commis en d'autres temps. De même, un acte d'obéissance accompli en Ramadan génère une récompense plus importante que l'acte accompli en d'autres temps.

Le Ramadan ayant un mérite si important, les actes de dévotions y ont une immense valeur et génèrent une récompense multipliée généreusement. Le péché qui résulte des actes de désobéissance y est bien plus grave. Dès lors, le musulman doit profiter de ce mois béni en y accomplissant des actes de dévotion et de bonnes oeuvres et en rompant avec les mauvias acte dans l'espoir qu'Allah le Puissant et Majestueux nous gratifie de l'agrément et nous assiste à rester droits.



Néanmoins, les mauvais actes sont récompensés proportionnellement sans multiplication en Ramadan et en dehors du mois. Ce sont les bons actes qui sont multipliés au décuple, voire bien plus selon la parole du Très-haut: « Quiconque viendra avec le bien aura dix fois autant; et quiconque viendra avec le mal ne sera rétribué que par son équivalent. Et on ne leur fera aucune injustice. » (Coran,5:160) De nombreux versets abondent dans ce sens. Il en est de même pour l'espace comme les deux nobles sanctuaires. On y multiplie quantitativement et qualitativement la récompense des bons actes. Quand aux mauvais actes, leur récompense n'est pas l'objet d'une multiplication quantitative mais qualitative quand ils sont accomplis dans un temps et sur un espace méritoires comme on y a déjà fait allusion. »